7^e séance publique régulière du conseil d'administration

Le 30 novembre 2016 - 20 h

Hôpital du Suroît

150 rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield

Salles sous-sol Bloc B (Balbuzard, Bernache et Harfang-des-Neiges)

Présences : Dorice Boudreault

Mélanie Caron Michèle Goyette

Madeleine Himbeault Greig Claude Jolin, président

Michel Laurendeau, vice-président

Roch Leblanc
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau

Yves Masse, secrétaire et président-directeur général

Ghislain Rivet Jean-Pierre Rodrigue

Absences Line Ampleman Judith Dubé

Jean-Claude-Lecompte

Patricia Quirion

Invités : Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe

Vincent Veilleux, directeur des services techniques

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 20 h 24 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20161130-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)
- 4. Mot du président du conseil d'administration
- 5. Mot du président-directeur général
- 6. Adoption du procès-verbal de la 6^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016
 - 6.1 Suivi(s) découlant de la 6e séance publique régulière du CA tenue le 21 septembre 2016
 - 6.1.1 Délégation au président-directeur général pour autoriser le médecin examinateur à recourir à un expert externe à l'établissement dans le cadre de la révision d'une plainte
- 7. Rapports des comités du conseil d'administration
 - 7.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 7.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 4 octobre 2016
 - 7.1.2 Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels
 - 7.1.3 Demande de désignation toponymique Salle 264 A-B du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
 - 7.1.4 Politique d'accueil et de formation continue d'un nouvel administrateur
 - 7.1.5 Constitution du comité consultatif Centre de réadaptation (CR) Foster
 - 7.1.6 Processus d'élection Comités du conseil d'administration
 - 7.2 Comité immobilisation et environnement

- 7.2.1 Rapport du président / Séances tenues le 12 octobre et le 16 novembre 2016
- 7.2.2 Autorisation de renouvellement d'un bail 61 rue Morgan à Sorel-Tracy
- 7.2.3 Plans triennaux de maintien des actifs 2016-2019
- 7.2.4 Politique de gestion des parcs de stationnement
- 7.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 7.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 13 octobre 2016
- 7.4 Comité de vérification
 - 7.4.1 Rapport du président / Séances tenues les 10 et 22 novembre 2016
 - 7.4.2 Adoption du rapport périodique RR-444 à la période 7, se terminant le 15 octobre 2016
- 7.5 Comité des ressources humaines
 - 7.5.1 Rapport du président / Séance tenue le 16 novembre 2016
- 7.6 Comité soins et services à la clientèle
 - 7.6.1 Rapport du président / Séance tenue le 28 novembre 2016
- 8.1 Rapport annuel 2015-2016 Prévention et contrôle des infections

Invité(e): Philippe Besombes, directeur des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire en soins infirmiers. CE POINT EST RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

- 9. Agenda de consentement
 - 9.1 Affaires médicales
 - 9.1.1 Octrois de statut Médecins résidents (2)
 - 9.1.2 Renouvellements de statut et privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (38)
 - 9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (19)
 - 9.1.4 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (12)
 - 9.1.5 Non-renouvellements de statut et privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)
 - 9.1.6 Démissions de médecins, dentistes ou pharmaciens (2)
 - 9.1.7 Amendement à une résolution #CA20160504-13-05
 - 9.1.8 Amendement à une résolution #CA20160614-18-85
 - 9.1.9 Amendement à une résolution #CA20160217-04-124
 - 9.1.10 Nomination des co-adjoints au chef du département de santé mentale
 - 9.1.11 Nomination de l'adjoint au chef du département d'anesthésie-réanimation
 - 9.1.12 Demande d'expertise externe à l'établissement par le médecin examinateur
 - 9.2 Affaires financières
 - 9.2.1 Renouvellement de marge d'emprunt ancienne composante CSSS Jardins-Roussillon
 - 9.3 Affaires administratives
 - 9.3.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017
 - 9.3.2 Départ à la retraite de la directrice des ressources financières
- 10. Affaires nouvelles
- 11. Documents déposés pour information
 - 11.1 Portfolio des services médicaux document final pour le ministère de la Santé et des Services sociaux
 - 11.2 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ Période du 21 août au 15 octobre 2016
 - 11.3 État de situation sur les infections nosocomiales Mise à jour périodique P1-P7
 - 11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 15 septembre au 23 novembre 2016
- 12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration : Le 15 février 2017
- 13. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)

Le président du conseil d'administration confirme l'inscription de 3 questions au registre d'inscription de la période publique de questions. Il invite à cet égard les personnes inscrites, à savoir :

Francine Savoie, représentante des employés FIQ:

À titre de porte-parole des employés FIQ, Madame Savoie désire interpeller le conseil d'administration sur deux situations particulières.

<u>1ère</u> question : Suite à la présentation des objectifs prioritaires 2016-2017, particulièrement en lien avec la continuité et l'accessibilité à la première ligne en santé mentale et santé physique, y aura-t-il des actions particulières pour le secteur de la santé mentale au Suroît où l'accès aux services de santé mentale de première ligne est difficile et où le

département de psychiatrie de l'hôpital est toujours complet faisant en sorte que certains patients se retrouvent à l'urgence faute de lit disponible, et pourquoi a-t-on enlevé le service de psychologie en oncologie au Suroît?

Le président-directeur général fait le parallèle entre l'organisation des services de première ligne et l'organisation des services médicaux en GMF (groupes de médecine de famille) dont l'objectif est de pouvoir permettre une prise en charge à proximité et ainsi éviter que les usagers se présentent à l'urgence. C'est sur cette emphase que l'organisation compte mettre ses efforts pour la prochaine année visant ainsi à améliorer l'accès aux soins et aux services professionnels de première ligne.

Concernant les services psychiatriques à l'Hôpital du Suroît, plusieurs postes de psychiatre demeurent toujours vacants, ce qui n'aide en rien notre offre de service à la population. Toutefois, nous tentons d'organiser autrement nos services avec le soutien des équipes en place. Quant au secteur de l'oncologie, on s'assure d'avoir le soutien des travailleurs sociaux et de l'équipe psychosociale pour la prise en charge en tentant de balancer nos services et notre capacité à les donner.

 2^{e} question : En lien avec l'annonce ministérielle d'un investissement en hébergement, est-ce que cette annonce se traduira par l'ajout de ressources en hébergement?

Le président-directeur général confirme qu'effectivement l'investissement annoncé permettra l'embauche de personnel supplémentaire. Un état de situation de nos ressources en hébergement avait été acheminé au ministère de la Santé et des Services sociaux mais nous ne connaissons pas, à ce jour, le détail du financement et la part du montant qui sera attribué au CISSS de la Montérégie-Ouest.

Chantal Pelletier, mairesse de la municipalité de Napierville

Toujours en lien avec l'objectif prioritaire de l'organisation pour favoriser l'accès aux soins et services professionnels de première ligne, la mairesse de la municipalité de Napierville désirait sensibiliser le conseil d'administration sur l'enjeu de fermeture de la clinique médicale de la municipalité de Napierville qui dessert plus de 4 500 patients inscrits des municipalités environnantes depuis de nombreuses années. L'inquiétude des citoyens de ce milieu urbain et éloigné face à la fermeture de cette clinique a incité la municipalité à faire les démarches nécessaires pour évaluer l'opportunité d'une solution innovante par la création d'un modèle adapté de Groupe de médecine de famille (GMF) pour ce milieu urbain qui n'atteint pas le seuil exigé de plus de 6000 patients inscrits. Pour ce faire, une résolution du conseil municipal de Napierville sera acheminée au CISSS de la Montérégie-Ouest pour demander un accompagnement dans cette démarche. Le député de Huntingdon, Monsieur Stéphane Billette, a également été informé de la situation.

Le président-directeur général remercie Madame Pelletier de sensibiliser le conseil d'administration à cette situation. Il invite le responsable médical de la clinique médicale privée en question à entrer en communication avec la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical du CISSS de la Montérégie-Ouest, Docteure Lucie Poitras, afin d'évaluer tout partenariat possible.

Aucune autre question n'est adressée par l'auditoire.

4. Mot du président du conseil d'administration

« Mesdames, messieurs re-bonsoir,

Nous avons une soirée chargée donc j'essaierai d'être bref.

Nous venons de tenir notre première assemblée annuelle et le constat que je fais c'est que l'organisation a considérablement évolué depuis avril 2015. Nous, les administratrices et administrateurs, sommes en poste depuis maintenant en peu plus d'un an. En dépit de la période normale de la familiarisation et l'organisation de nos travaux, nous avons accompli beaucoup de travail et avons attaqué plusieurs dossiers et on peut maintenant déceler de mieux en mieux où notre contribution peut être la plus utile. La création et le rodage des comités y est définitivement pour quelque chose. J'attends beaucoup de la prochaine année et je suis assuré de pouvoir compter sur votre précieuse collaboration.

Les CHSLDs ont occupé les manchettes de façon importante ces dernières semaines. Vous vous rappelez la visite que nous avons reçue au dernier conseil où un groupe d'employé(e)s nous communiquait leur insatisfaction et leur préoccupation quant à la disponibilité de ressources dans les centres d'hébergement du Suroît. L'annonce du ministre Barrette d'injecter 65 M\$ dans l'embauche de ressources dans les CHSLDs peut être accueillie avec joie mais faudrat-il retenir que cela ne représente qu'une ressource par centre d'hébergement en moyenne sur l'ensemble de la

province et que cela ne règle pas le problème vécu au Suroit et dans beaucoup d'autres régions du Québec : celui de la disponibilité des ressources. On me dit que des efforts sont faits du côté de la formation des futurs travailleurs pour les intéresser à ce type de travail mais, même si cela fonctionne, les résultats ne seront pas à court terme.

Toujours dans le volet des CHSLDs, nous avons assisté à une démonstration du tout nouveau menu qui sera servi à nos bénéficiaires. Nous avons appris aussi des nouveaux mots. On ne parle plus de purée mais bien de nourriture « texturée ». Nos usagers ne mangeront plus de pomme de terre en purée, pardon texturée, à partir de poudre mais bien à partir de flocons. Les noms des plats servis nous feront croire que nous sommes au restaurant : coq au vin, etc..., et on investira dans des équipements permettant de garder la nourriture chaude et de qualité entre le centre de production et le bénéficiaire. Tout cela est louable mais restons prudents. La qualité des repas servis dépend de la qualité des matières premières et de la formation des cuisinières et cuisiniers. Les goûts et préférences alimentaires diffèrent d'une personne à l'autre, d'une culture à l'autre et d'une région à l'autre. Nous n'avons pas fini d'en entendre parler, je pense.

Bon, j'avais dit que je serais bref donc je m'arrête ici et je vous souhaite un bon conseil d'administration. »

5. Mot du président-directeur général

Le président-directeur général commente brièvement quelques dossiers et projets ayant été au centre des activités au cours des dernières semaines. Mentionnons, entre autres :

Investissement du ministère de la Santé et des Services sociaux en CHSLD

Dans le cadre du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé un investissement de 65 M\$ permettant, tel que précisé précédemment par le président du conseil d'administration, l'embauche de personnel supplémentaire pour améliorer les soins et services offerts en CHSLD. Le CISSS de la Montérégie-Ouest connaîtra incessamment la part du montant qui lui sera attribué.

Prise en charge des médecins par les Groupes de médecine de famille (GMF)

Les médecins omnipraticiens doivent atteindre deux objectifs ambitieux, soit un taux de 80% d'assiduité et de 85% de prise en charge de leur clientèle. À ce jour, neuf des dix GMF sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest ont atteint la cible de 80% d'assiduité alors que le dixième est en bonne voie. La cible de 85% de prise en charge de la clientèle du territoire semble plus difficile, notamment en raison d'un déficit du nombre de médecins généralistes. Il y a eu reconnaissance de cette situation par le Département régional de médecine générale (DRMG). De plus, des efforts significatifs sont présentement faits en termes de recrutement. Par ailleurs, on note une volonté des médecins d'utiliser le guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) pour augmenter leur niveau de prise en charge.

Ajout de lits à l'Hôpital du Suroît

On a procédé à l'ouverture de 19 nouveaux lits de courte durée à l'Hôpital du Suroît. Ces derniers s'ajoutent aux 12 lits de courte durée qui ont été ajoutés à l'Hôpital Anna-Laberge en septembre dernier.

Dépôt du portfolio sur l'organisation des services médicaux

Le portfolio des services médicaux de la Montérégie-Ouest a pu être réalisé grâce à un vaste travail de consultation auprès, entre autres, de l'ensemble des départements médicaux et a fait l'objet d'une présentation en séance de travail du conseil d'administration. Il consolide l'ensemble des services médicaux offerts au CISSS de la Montérégie-Ouest en tenant compte des besoins de la population, des réalités géographiques et des ressources disponibles. Ce portfolio a récemment été déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux et on invite les administrateurs à prendre connaissance de la version finale du document.

Transfert des travailleurs sociaux dans les Groupes de médecine de famille (GMF)

On compte respecter l'échéance fixé au 31 décembre 2016 pour le transfert des travailleurs sociaux vers les GMF. Les modalités de transfert font actuellement l'objet d'une entente de principe avec les syndicats pour effectuer l'intégration des travailleurs sociaux dans les nouveaux points de service à la mi-décembre. Le président-directeur général souligne que l'ensemble des démarches se déroule dans le respect de chacune des parties.

Déploiement du Centre de répartition des demandes de service (CRDS) de la Montérégie

Fonctionnel depuis le 31 octobre dernier, le CRDS Montérégien a pour objectif l'amélioration de l'accessibilité aux soins et services en médecine spécialisé pour les médecins omnipraticiens et ultimement au bénéfice de la population. Neuf spécialités seront graduellement disponibles via ce service régional

6. Adoption du procès-verbal de la 6° séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016

Résolution CA20161130-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 6^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.1 Suivi(s) découlant du procès-verbal de la 6^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 21 septembre 2016

6.1.1 Délégation du président-directeur général pour autoriser le médecin examinateur à recourir à un expert externe à l'établissement dans le cadre de l'examen d'une plainte

En suivi des vérifications légales effectuées à la suite de la demande d'un membre pour déléguer le président-directeur général à autoriser les demandes du médecin examinateur pour avoir recours à un expert externe à l'établissement dans le cadre de l'examen d'une plainte, il appert que le conseil d'administration ne peut déléguer cette obligation au président-directeur général puisque la loi stipule spécifiquement que cette obligation relève du conseil d'administration. Les demandes en la matière devront donc être soumises directement au conseil d'administration où, si le délai l'exige, par consultation électronique.

7. Rapports des comités du conseil d'administration

7.1 Comité de gouvernance et d'éthique

7.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 4 octobre 2016

Le président du comité de gouvernance et d'éthique résume les sujets ayant été traités à la séance du 4 octobre 2016, à savoir :

- Dépôt du tableau synoptique stratégique à l'intention des membres du conseil d'administration, tableau élaboré pour rappeler sur une même page les objectifs prioritaires annuels en lien avec la mission, la valeur, les ambitions et la valeurs de l'organisation;
- Les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont penchés sur les modalités d'application en lien avec la *Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels.* La mise à jour de la politique incluant les annexes détaillées est déposée aux administrateurs au point 7.1.2 qui suit.
- La proposition en lien avec le tableau de bord du conseil d'administration pour le suivi des objectifs prioritaires 2016-2017 a été discutée et déposée à la séance plénière.
- L'ensemble des autres points discutés font l'objet de recommandations aux points 7.1.3 à 7.1.6.

7.1.2 Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et des conseils professionnels

Suite à l'adoption de la *Politique relative à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de* ses comités et des conseils professionnels, une note a été adressée à chacun des présidents et secrétaires afin de les informer que le comité de gouvernance et d'éthique se penchera sur les modalités à appliquer de façon plus concrète concernant le pilotage et la rétroaction du processus d'évaluation.

Au terme de la réflexion des membres du comité de gouvernance et d'éthique à ce chapitre, deux annexes ont été ajoutés à la politique détaillant les modalités attendues de même qu'une grille de compilation pour faciliter le pilotage du processus. On dépose donc aux administrateurs la version finale de cette politique avec les annexes associées. La version finale de ladite politique sera également acheminée à l'ensemble des présidents et secrétaires des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels.

De plus, afin de préserver le caractère confidentiel des sondages, il sera recommandé aux présidents et secrétaires de comités de mandater les adjointes administratives des comités pour procéder à la compilation des questionnaires et remettre le tout de façon dénominalisée aux présidents et secrétaires pour ensuite procéder à l'analyse appropriée.

7.1.3 Demande de désignation toponymique – Salle 264 A-B du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion

Le conseil d'administration de l'ancienne composante du CSSS Vaudreuil-Soulanges a entériné, lors d'une séance tenue le 26 mars 2015, une résolution (CSSS.15.03934) proposant que la salle 264-AB du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion, sis au 3031 boulevard de la Gare à Vaudreuil-Dorion, soit nommé Salle Michel-Lapointe, et ce, considérant l'implication exceptionnelle de ce dernier en matière de gestion, de planification et de revendication pour la concrétisation du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion. Monsieur Lapointe agissait alors à titre de directeur général du CSSS Vaudreuil-Soulanges.

Suite à la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest le 1^{er} avril 2015, cette résolution est demeurée dans l'attente que l'organisation se dote de règles de fonctionnement en matière de désignation toponymique. À la suite de l'adoption par le conseil d'administration du CISSSMO du *Règlement sur la désignation toponymique* le 14 juin 2016, une évaluation de cette demande de désignation confirme le non-respect de l'article 5 dudit règlement stipulant qu'un lieu ne doit pas se voir attribuer le nom d'une personne vivante ou décédée depuis moins d'un an, Monsieur Lapointe étant vivant lors de l'adoption de la résolution du CSSS Vaudreuil-Soulanges

En conséquence, le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration recommande au conseil d'administration de ne pas donner suite à la résolution de l'ancienne composante du CSSS Vaudreuil-Soulanges et d'annuler par conséquent la résolution CSSS.15.03934.

Résolution CA20161130-03

CONSIDÉRANT la demande de désignation toponymique par voie de résolution du conseil d'administration de l'ancienne composante CSSS Vaudreuil-Soulanges le 26 mars 2015 (CSSS.15.03.934) afin de nommer la salle 264 A-B du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion sis au 3031 boulevard de la Gare à Vaudreuil-Dorion au nom de *Salle Michel-Lapointe*;

CONSIDÉRANT la fusion du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) le 1^{er} avril 2015;

CONSIDÉRANT l'adoption du Règlement sur la désignation toponymique du CISSSMO le 14 juin 2016;

CONSIDÉRANT l'article 5 dudit règlement stipulant qu'un lieu ne doit pas se voir attribuer le nom d'une personne vivante ou décédée depuis moins d'un an;

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel Lapointe était vivant au moment de l'adoption de ladite résolution; **CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest annule la résolution de l'ancienne composante du CSSS Vaudreuil-Soulanges CSSS.15.03.934 proposant la nomination de la salle 264 A-B du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion au nom de *Salle Michel-Lapointe*, et ce, en raison du non-respect de l'article 5 du Règlement sur la désignation toponymique du CISSS de la Montérégie-Ouest stipulant qu'un lieu ne doit pas se voir attribuer le nom d'une personne vivante ou décédée depuis moins d'un an.

ΕT

Que le président du conseil d'administration soit mandaté pour informer la personne concernée de cette décision.

ΕT

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration de l'ancienne composante du CSSS Vaudreuil-Soulanges CSSS.15.03.934 du 26 mars 2016.

7.1.4 Politique d'accueil et de formation continue d'un nouvel administrateur

En vertu de l'article 181.0.0.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil d'administration.

Même si la LSSSS ne le prévoit pas expressément, il est préférable que cette politique soit soumise au conseil d'administration pour approbation et adoption. En conséquence, la résolution suivante est adoptée :

Résolution CA20161130-04

CONSIDÉRANT la responsabilité du comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil d'administration et ce, en vertu de l'article 181.0.0.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;

CONSIDÉRANT que, même si la LSSSS ne le prévoit pas expressément, il est préférable que cette politique soit soumise au conseil d'administration pour approbation et adoption.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, approuve et adopte la *Politique d'accueil et de formation continue d'un nouvel administrateur:*

ET

De mandater le président-directeur général et le président du conseil d'administration à prendre les mesures nécessaires à la prise d'effet de cette résolution.

En complément d'information, le président-directeur général précise aux administrateurs qui se sont joints au conseil d'administration après les séances de formation données par le ministère de la Santé et des Services sociaux, qu'une séance combinée d'une journée pour une mise à niveau se tiendra éventuellement à Montréal dont seuls les nouveaux membres seront invités à participer.

7.1.5 Constitution du comité consultatif – Centre de réadaptation (CR) Foster

Le 27 juin 2016, le ministre de la Santé et des Services sociaux informait le président du conseil d'administration qu'il souscrivait favorablement à la constitution d'un comité consultatif pour l'ensemble des installations inscrites au dernier permis du centre de réadaptation (CR) Foster, et ce, en vertu de l'article 148 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (LRQ, chapitre 0-7.2). Il mandatait de plus le conseil d'administration pour procéder à la nomination de sept membres après consultation auprès des groupes intéressés.

Mandat et composition

Le mandat du comité consultatif est de faire des recommandations au conseil d'administration sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local du CR Foster. Ce comité est composé de sept membres qui sont nommés par le conseil d'administration.

Appel de candidatures

En conformité avec les orientations ministérielles, un appel de candidature a été lancé le 25 juillet dernier où les personnes intéressées étaient invitées à faire parvenir leur bulletin de candidature, au plus tard le 10 septembre 2016, auprès des responsables identifiés par les professionnels et ayant formulé la demande au ministre.

Une lettre du responsable des groupes intéressés, accompagnée de la liste des candidatures et des curriculum vitae, a été transmise au comité de gouvernance et d'éthique le 26 septembre et confirme que les sept candidats possèdent les qualités requises.

Le comité de gouvernance et d'éthique a procédé à l'évaluation et à l'analyse des candidatures soumises lors d'une séance tenue le 4 octobre 2016, et ce, en fonction des orientations ministérielles relatives aux comités consultatifs.

Résolution CA20161130-05

CONSIDÉRANT la demande du ministre de la santé et des services sociaux le 27 juin 2016 afin que soit constitué un comité consultatif pour l'ensemble des installations inscrites au dernier permis du centre de réadaptation Foster, et ce, en application de l'article 148 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (LRQ, chapitre 0-7.2 ci-après la LMR);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit nommer sept membres au comité consultatif du centre de réadaptation Foster;

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec l'article 148 de la LMR, le mandat du comité consultatif est de faire des recommandations au conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local du centre de réadaptation Foster et d'établir, le cas échéant, les liens nécessaires avec les fondations;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 148, dernier alinéa, de la LMR, le comité doit établir ses règles de fonctionnement et que ces dernières n'ont pas à être approuvées par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué en conformité avec les orientations ministérielles pour la période du 25 juillet au 10 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la liste des candidatures soumises au comité de gouvernance et d'éthique au nombre de sept;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable des groupes intéressés en date du 26 septembre 2016 confirmant les qualités requises des sept personnes ayant soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors d'une séance tenue le 4 octobre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve :

- 1. La constitution du comité consultatif du centre de réadaptation Foster;
- 2. La nomination des personnes suivantes au comité consultatif du centre de réadaptation Foster:
 - 1. Marcelin Cloutier
 - 2. Derek De Braga
 - 3. Sandra Malenfant
 - 4. Carol Ann Milch
 - 5. Jodi Proctor
 - 6. Jo-Anne Théorêt
 - 7. Jocelyne Zawahreh
- 3. De demander au comité consultatif du centre de réadaptation Foster de déterminer ses propres règles de fonctionnement;
- 4. De mandater le président-directeur général à prendre les mesures nécessaires à la prise d'effet de cette résolution.

7.1.6 Processus d'élection – Comités du conseil d'administration

En conformité avec les modalités de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration*, le conseil d'administration doit instituer les comités obligatoires suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de vérification
- Comité de vigilance et de la qualité
- Comité de révision

De plus, le conseil d'administration peut, au besoin, mettre en place des comités facultatifs, et ce, selon les pratiques de bonne gouvernance. Suite à une séance de travail tenue le 4 novembre 2015, le conseil d'administration avait convenu d'instituer les comités suivants :

- Comité des ressources humaines
- · Comité soins et services à la clientèle
- · Comité immobilisation et environnement

Durée du mandat :

Outre le comité de révision dont la durée du mandat des membres du comité est de trois ans, le mandat des autres comités est d'un an à partir de la date nomination (16 décembre 2015).

Toutefois, afin de permettre aux comités d'avoir un peu plus de vécu et permettre également un cycle d'autoévaluation du fonctionnement du CA et ses comités, le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de reconduire les comités avec la même composition, et ce, jusqu'au 16 décembre 2017.

Après échanges et en conformité avec les modalités établies, sur proposition dûment faite et appuyée, les postes à pourvoir au sein du comité de vérification et du comité des ressources humaines depuis le départ de Monsieur Serge St-Laurent seront comblés comme suit :

- Madame Madeleine Himbeault-Greig pour le comité de vérification;
- Monsieur Jean-Pierre Rodrigue pour le comité des ressources humaines.

Résolution CA20161130-06

CONSIDÉRANT l'article 33 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* applicable aux comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de vérification;
- Comité de vigilance et de la qualité;
- · Comité des ressources humaines;
- Comité soins et services à la clientèle;
- Comité immobilisation et environnement;

et stipulant : « ... la durée du mandat d'un membre est d'un (1) an à partir de la date de sa nomination. Ce mandat est renouvelable. Les membres du comité restent en fonction, malgré l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés ».

CONSIDÉRANT que la nomination des membres des comités du conseil d'administration vient à échéance le 16 décembre 2016:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique:

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest reconduise les comités du conseil d'administration comme suit, et ce, jusqu'au 16 décembre 2017.

COMITÉ DE VÉRIFICATION	LISTE DES MEMBRES
Membre indépendant – compétence en matière comptable ou financière (profil risques/fiance/comptabilité)	Roch Leblanc, président
Membre indépendant – compétence en matière comptable ou financière (vérification/performance/qualité)	Heather L'Heureux
Membre indépendant	Judith Dubé
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Jean-Claude Lecompte
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Madeleine Himbeault-Greig
Président du conseil d'administration	Claude Jolin
Invité permanent – Président-directeur général	Yves Masse
Invitée permanente – Directrice des ressources financières	Céline Rouleau (intérim), secrétaire

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	LISTE DES MEMBRES
Membre indépendant	Jean-Pierre Rodrigue, président
Membre indépendant	Claude Jolin
Membre indépendant	Michèle Goyette
Membre	Mélanie Caron
Membre	Yves Masse, secrétaire

COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ	LISTE DES MEMBRES
Président-directeur général	Yves Masse
Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services	Alexandrine Côté, secrétaire
Personne désignée par le comité des usagers	Nicole Marleau, présidente
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Line Ampleman
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Jean-Pierre Rodrigue
Invité permanent (lien avec le comité de gestion des risques) - Personne désignée par le PDG	Mélanie Dubé (en remplacement de la directrice générale adjointe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	LISTE DES MEMBRES
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Roch Leblanc
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Michel Laurendeau, président
Membre qui n'est pas à l'emploi de l'établissement ou n'y exerce pas sa profession	Jean-Pierre Rodrigue
Membre – Président-directeur général	Yves Masse
Membre – Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques	Richard Cloutier, secrétaire

COMITÉ SOINS ET SERVICES À LA CLIENTÈLE	LISTE DES MEMBRES
Membre indépendant	Michèle Goyette, présidente
Membre	Line Ampleman
Membre	Patricia Quirion
Membre	Annabelle Lefebvre
Membre	Dorice Boudreault
Membre – Président-directeur général	Yves Masse
Membre - Présidente-directrice générale adjointe	Céline Rouleau, secrétaire
Membre - Directrice des services professionnels et de l'enseignement médical	Lucie Poitras
Membre – Directeur des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Philippe Besombes
Membre – Directeur des services multidisciplinaires	Stéphane Dubuc

COMITÉ IMMOBILISATION ET ENVIRONNEMENT	LISTE DES MEMBRES
Membre indépendant	Judith Dubé, présidente
Membre indépendant	Heather L'Heureux
Membre indépendant	Roch Leblanc
Invité permanent – Président-directeur général	Yves Masse
Invité permanent – Directeur des services techniques	Vincent Veilleux, secrétaire

7.2 Comité immobilisation et environnement

7.2.1 Rapport de la présidente / Séances tenues le 12 octobre et le 16 novembre 2016

En l'absence de la présidente du comité, le président-directeur général résume les sujets ayant été traités à la séance du 12 octobre 2016, à savoir :

- Amorce des discussions sur la Politique de gestion des parcs de stationnement;
- Présentation du parc immobilier hospitalier (Anna-Laberge, Barrie Memorial et Suroît).

Les trois points suivants de l'ordre du jour ont fait l'objet d'une recommandation à la séance du comité immobilisation et environnement tenue le16 novembre 2016.

7.2.2 Autorisation de renouvellement d'un bail – 61 rue Morgan à Sorel-Tracy

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest a un point de service situé au 61, rue Morgan à Sorel-Tracy (ancienne composante Le Virage) qui offre des services en dépendance. Ce local est d'une superficie de 265,64 m² et il est situé dans un immeuble étant la propriété de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, et qui est loué par le CISSS de la Montérégie-Est. Nous sommes donc actuellement sous-locataires de ce local, notre locateur étant le CISSS de la Montérégie-Est. Ce bail est échu depuis le 31 mars 2015.

De plus, le CISSS de la Montérégie-Est a déjà signé un bail de 5 ans avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour nous permettre d'utiliser ces espaces.

Considérant ces éléments et le faible coût du loyer, le comité immobilisation et environnement recommande de maintenir l'engagement qui avait été pris envers le CISSS de la Montérégie-Est et de procéder à la signature du bail pour une période de 5 ans, débutant le 1^{er} avril 2015.

Nous gardons tout de même l'objectif de déplacer ce point de services vers le 15, rue Albert à la fin du bail. Nous comptons sur un soutien financier à venir du MSSS qui pourrait nous permettre de couvrir une portion des coûts des travaux et ainsi permettre un autofinancement plus rapide.

Résolution CA20161130-07

CONSIDÉRANT que le bail pour le local situé au 61, rue Morgan à Sorel-Tracy est échu depuis le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT que le coût du loyer est faible et qu'il ne permettrait pas de financer les travaux requis, dans un délai raisonnable, pour le déménagement de ce point de service;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Montérégie-Est a déjà signé un bail de 5 ans avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour nous permettre d'occuper ces locaux;

CONSIDÉRANT que ce point de service est toujours requis pour la réalisation de la mission de l'établissement;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise :

- de procéder au renouvellement du bail situé au 61, rue Morgan, Sorel-Tracy pour une période de cinq (5) ans, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, au coût annuel de 25 235,80 \$, plus l'indexation en fonction de l'IPC pour les frais d'exploitation;
- d'autoriser le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

7.2.3 Plans triennaux de maintien des actifs 2016-2019

Le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) constitue l'outil de base en matière de planification et de contrôle de la gestion des immobilisations du réseau socio sanitaire québécois, lequel est partagé par les établissements et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le PCFI est élaboré sur une base triennale et est révisé annuellement par l'établissement. Le PCFI reflète le financement des projets admissibles et non l'échéancier de réalisation de ceux-ci.

Le PCFI se décompose en deux grands volets :

- PCFI maintien des actifs
- PCFI rénovation fonctionnelle mineure

L'exercice présenté touche uniquement le PCFI – maintien des actifs, triennal 2016-2019.

Les budgets d'immobilisation demeurent, pour le moment, divisés par ancienne composante. L'exercice budgétaire 2017-2018 devrait être sous la forme CISSS de la Montérégie-Ouest, c'est-à-dire que l'ensemble des financements sera fusionné et un seul plan triennal sera élaboré pour l'établissement.

Prendre note que la composante « *Le Virage* » n'a pas de plan triennal en maintien des actifs, car celle-ci n'a pas de bâtiment appartenant au réseau de la santé. Son parc immobilier est uniquement locatif.

Résolution CA20161130-08

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Montérégie-Ouest doit déposer pour autorisation les plans triennaux 2016-2019 en maintien des actifs;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux exige que le conseil d'administration de l'établissement adopte les plans triennaux;

CONSIDÉRANT que l'établissement a effectué une révision des plans triennaux de l'ensemble des composantes, à l'exception de la composante « *Le Virage* », qui ne dispose pas de bâtiments appartenant au réseau de la santé:

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adopte les plans triennaux 2016-2019 de maintien des actifs pour les composantes :

- Centre de réadaptation Foster
- Centre Montérégien de Réadaptation
- CRDITED de la Montérégie-Est
- Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du renfort
- CSSS de Vaudreuil-Soulanges
- CSSS du Suroît
- CSSS Jardins-Roussillon
- CSSS du Haut-Saint-Laurent

7.2.4 Politique de gestion des parcs de stationnement

Invité : Vincent Veilleux, directeur des services techniques

Le président du conseil d'administration rappelle la vaste opération de consultation nécessaire à l'élaboration de cette politique visant à uniformiser les règles de gestion des parcs de stationnement pour chaque installations du CISSS de la Montérégie-Ouest, tout en minimisant l'impact sur les usagers et en respectant les modalités de la circulaire émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil d'administration a été interpellé à deux reprises à ce chapitre au comité immobilisation et environnement et à deux reprises en séance de travail du conseil d'administration.

Le directeur des ressources techniques précise qu'un comité de travail a également été créé et qu'à la suite de la vaste consultation, le projet de politique de gestion des parcs de stationnement a été révisé en fonction des commentaires reçus, politique qui a été acceptée par le comité de direction du 8 novembre dernier.

Il commente et décrit les principaux ajustements effectués à la suite des consultations, à savoir :

- Ajout de la notion de clientèle vulnérable;
- Précision au niveau des utilisateurs fréquents;
- Annexe 2 complétée.

Un plan de communication est actuellement en cours d'élaboration avec le Service des communications pour s'assurer d'une bonne compréhension des enjeux par l'ensemble des personnes concernées.

Résolution CA20161130-09

CONSIDÉRANT la nouvelle circulaire du ministère de la Santé et des services sociaux encadrant les activités accessoires et qui touche notamment la gestion des parcs de stationnement;

CONSIDÉRANT que la gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest n'est pas harmonisée et qu'elle ne répond pas entièrement aux exigences de la nouvelle circulaire du Ministère;

CONSIDÉRANT que l'établissement se doit d'assurer une saine gestion des parcs de stationnement dans le but de permettre l'accès à ses installations, de façon équitable, pour la clientèle et le personnel;

CONSIDÉRANT que l'établissement doit récupérer, au regard des activités des parcs de stationnement, dans son fonds d'exploitation, des revenus suffisants pour assumer les dépenses annuelles d'immobilisations en capital et intérêts, de même que la part des frais généraux supportés par le budget de fonctionnement:

CONSIDÉRANT que l'établissement a mis en place un comité de travail pour l'élaboration d'une nouvelle politique de gestion des parcs de stationnement et que ce comité a pris en considération les particularités de la clientèle pour fixer ses balises;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit adopter la Politique de gestion des parcs de stationnement, incluant la tarification ou la non-tarification des installations;

Sur proposition dument faite et appuyée, **IL EST RÉSOULU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adopte la Politique de gestion des parcs de stationnement.

On félicite la Direction des ressources techniques pour la coordination de ce dossier complexe.

7.3 Comité de vigilance et de la qualité

7.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 13 octobre 2016

La présidente du comité de vigilance et de la qualité résume les sujets ayant été traités à la séance du 13 octobre 2016, à savoir :

- État de situation du volet PCI (prévention et contrôle des infections) pour les périodes 1 à 4;
- Présentation sur les visites ministérielles d'appréciation de la qualité des services dans les Milieux de vie par la directrice du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées;
- Bilan des dossiers du commissariat aux plaintes et à la qualité des services pour la période du 1^{er} avril au 15 septembre 2016;
- Présentation des tableaux des recommandations des plaintes en 2^e instance et du tableau des recommandations de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
- Mise en place et nomination des membres du comité de gestion des risques;

- Suivi d'agrément des anciennes composantes et préparation de la visite d'agrément 2017 pour le CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Rapport trimestriel des incidents et des accidents (périodes 1 à 3).

7.4 Comité de vérification

7.4.1 Rapport du président / Séances tenues les 10 et 22 novembre 2016

Le président du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 10 novembre 2016, à savoir :

- Résultats financiers à la période 6 se terminant le 17 septembre 2016;
- Révision du rapport périodique RR-444 À ce jour, le CISSS de la Montérégie-Ouest présente un surplus de 153 332 \$ et est confiant d'atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars 2017;
- Suivi de la réalisation des mesures d'optimisation 2016-2017 au 20 octobre 2016. La direction est confiante d'atteindre la réalisation des mesures:
- Dépôt de la liste des contrats de 100 000 \$ et plus;
- Processus de gestion des risques et activités pouvant nuire à la situation financière (audit sur les contrats de construction et formation en gestion contractuel);
- Demande de renouvellement de marge d'emprunt pour l'ancienne composante CSSS Jardins-Roussillon (ce point sera traité dans l'agenda de consentement).

Il résume également les sujets ayant été traités à la séance par conférence téléphonique du 22 novembre 2016:

- Travaux finaux en lien avec la recommandation d'adoption du rapport périodique RR-444 pour l'exercice financier 2016-2017 (voir point 7.4.2);
- Départ à la retraite de la directrice des ressources financières à compter du 7 janvier 2017.

7.4.2 Adoption du rapport périodique RR-444 à la période 7, se terminant le 15 octobre 2016

Invitée : Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe

La présidente-directrice générale adjointe présente et commente les résultats du rapport périodique RR-444 à la période 7, se terminant le 15 octobre 2016.

En vertu de l'article 288 de la Loi sur la santé et les services sociaux, le CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) doit soumettre au Ministère de la Santé et Services Sociaux des rapports périodiques faisant état de l'utilisation des budgets qui lui sont octroyés.

De façon plus particulière, la circulaire 2016-22 du MSSS sur le suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux vient préciser le type et la fréquence des rapports que l'établissement doit produire et soumettre au MSSS au cours de l'année financière.

Le rapport périodique (RR-444) est un des rapports de suivi qui doit être produit par l'établissement. Ce rapport fait état des résultats financiers à la période 6 se terminant le 17 septembre 2016 et présente également la projection des résultats annuels anticipés pour l'exercice financier 2016-2017.

Cette projection financière doit être entérinée par le conseil d'administration de l'établissement conformément aux orientations de la Loi sur l'équilibre budgétaire et de l'article 172 de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Résolution CA20161130-10

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités du conseil d'administration du CISSSMO au regard de la mission qui lui est dévolue, lui demande notamment à rendre accessibles des services continus et à favoriser la prestation efficace et efficiente de services de santé et de services sociaux dans le respect des droits des usagers;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 283 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le CISSS de la Montérégie-Ouest doit établir les règles et les modalités de répartition de ses ressources financières entre les différents postes ou articles budgétaires suivant les besoins propres à son plan d'organisation:

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 172 de *la Loi sur les services de santé et les services sociaux*, la responsabilité du conseil d'administration est de s'assurer notamment, de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité des services dispensés et de l'utilisation économique et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 10 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux*, les conseils d'administration des établissements publics doivent s'assurer du respect de l'équilibre budgétaire et le cas échéant, informer le ministre si un déficit est anticipé;

CONSIDÉRANT le maintien des efforts concertés mis de l'avant par l'ensemble des directions afin d'identifier et de mettre en place des actions visant à réduire les coûts d'exploitation tout en assurant le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 22 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration entérine le rapport périodique (RR-444) pour l'exercice financier 2016-2017, présentant une prévision financière en équilibre au 31 mars 2017.

ΕT

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs au rapport budgétaire périodique RR-444 pour l'exercice 2016-2017 ainsi que sa transmission au ministère de la Santé et des Services sociaux.

7.5 Comité des ressources humaines

7.5.1 Rapport du président / Séance tenue le 16 novembre 2016

Le président du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 16 novembre 2016, à savoir :

- Modalités liées à l'évaluation du fonctionnement des comités du CA;
- En lien avec les objectifs prioritaires 2016-2017, les membres du comité des ressources humaines ont échangé particulièrement concernant le suivi des indicateurs reliés aux ressources humaines;
- Dépôt de l'énoncé de principes de la philosophie de gestion de l'organisation qui a été réalisé à la suite d'une consultation auprès des cadres et du personnel. Les membres du comité des ressources ont été à même de constater la clarté du document qui valorise des pratiques porteuses;
- Mise à jour sur les négociations locales et la structure de gouvernance (plus de 26 matières à négocier localement dans les prochains mois);
- Détermination des classes salariales des cadres par le MSSS;
- Bilan des activités dans le cadre des activités du mois de la reconnaissance du personnel.

7.6 Comité soins et services à la clientèle

7.6.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 28 novembre 2016

La présidente du comité résume les sujets ayant été traités à la séance du 28 novembre 2016, à savoir :

- Présentation du plan d'action donnant suite aux recommandations de la Commission de la santé et des services sociaux sur les conditions de vie de adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée;
- Information relative au forum sur les meilleures pratiques en CHSLD auquel le président-directeur générale et la présidente directrice-générale adjointe ont assisté;
- Planification de l'implantation du cadre de référence RI-RTF;
- Présentation du plan d'action en santé mentale du MSSS 2015-2020 et le plan de mise en œuvre du CISSSMO à cet égard;
- Programme FORCE : Présentation du projet « Une trajectoire renouvelée en santé mentale pour un meilleur accès aux services ».

8. Affaires du jour

8.1 Rapport annuel 2015-2016 - Prévention et contrôle des infections

Ce point est retiré de l'ordre du jour en raison de la présentation du bilan des activités en matière de prévention et contrôle des infections à la période 13 (2015-2016) au point #11.3 du présent ordre du jour.

9. Agenda de consentement

Au préalable à l'adoption des sujets inscrits à l'agenda de consentement, le président du conseil d'administration s'est assuré auprès des membres présents s'ils désiraient voir retirer l'un des points inscrits à l'agenda de consentement de la séance publique régulière. Devant la négative, l'agenda de consentement est traité comme suit :

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Octrois de statut - Médecins résidents (2)

Résolution CA20161130-11-01

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Mary Lesage – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteure Mary Lesage du 13 février au 12 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine interne au docteure Mary Lesage pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 13 février au 12 mars 2017.

Résolution CA20161130-11-02

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Vincent Bouchard-Dechêne – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement:

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteur Vincent Bouchard-Dechêne du 16 janvier au 12 février 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine interne au docteur Vincent Bouchard-Dechêne pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 16 janvier au 12 février 2017.

9.1.2 Renouvellements de statut et privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (38)

Résolution CA20161130-12-01

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Céline Rousseau – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Céline Rousseau, microbiologiste (78275)
Statut	Actif
Privilèges	Laboratoire, consultation en microbiologie et maladie infectieuse
Département	Biologie médicale
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît
Durée	1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20161130-12-02

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Debora Andriuk – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, **dentistes** et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Debora Andriuk, omnipraticienne (96418)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC Cowansville (CIUSSSE)
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-03

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jeffrey Atkinson – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Jeffrey Atkinson, neurochirurgien pédiatrique (03357)
Statut	Conseil
Privilèges	Consultations externes jeunesse cliniques spécialisées en spasticité
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Territoire CISSSMO
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-04

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Pascale Beaulieu – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Pascale Beaulieu, omnipraticienne (96152)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC La Pommeraie (CIUSSSE)
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-05

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Danielle Bellamy – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Danielle Bellamy, omnipraticienne (84015)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement Villa Bonheur (CISSSME)
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-06

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jacques Bouchard – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Jacques Bouchard, psychiatre (72228)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques spécialisées adultes et URFI adultes
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-07

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jean-Martin Boulanger – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Jean-Martin Boulanger, neurologue (04081)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées adultes
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-08

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Isabelle Cataphard – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Isabelle Cataphard, ORL (05027)
Statut	Conseil
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-09

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Élise Couture – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Élise Couture, pédiatre (03037)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations en déficience auditive
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-10

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Sam Daniel – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Sam Daniel, ORL (01353)
Statut	Conseil
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-11

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Isabelle Desbiens – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Isabelle Desbiens, médecine physique et de réadaptation (00288)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations externes et URFI adultes
	Consultations service d'aides techniques - adultes
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hyacinthe
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-12

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Marie-Emmanuelle Dilenge – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Marie-Emmanuelle Dilenge, neuropédiatre (00334)
Statut	Associé
Département	Réadaptation
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées en pédiatrie
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-13

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Julie Dubé – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Julie Dubé, médecine physique et de réadaptation (97333)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations externes en cliniques spécialisées et réadaptation et
	service d'aides techniques en pédiatrie et adultes
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	CMR St-Hubert et Longueuil
Autre lieu de pratique CISSSMO	Écoles spécialisées Longueuil
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-14

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Carolyn Dunn – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Carolyn Dunn, pédiatre (88090)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations externes
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Clinique régionale d'évaluation des troubles complexes du
	développement Longueuil
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-15

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Gaétan Filion – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Gaétan Filion, médecine physique et de réadaptation (87361)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations service d'aides techniques
	Consultations en cliniques médicales spécialisées en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-16

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Christine Fournier – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Christine Fournier, médecine physique et de réadaptation (95240)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées et réadaptation adultes et
	URFI adultes
	Consultations externes service d'aides techniques
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR Saint-Hubert
Autre lieu de pratique CISSSMO	URFI Saint-Bruno
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-17

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Raphael Goyette – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Raphael Goyette, omnipraticien (12326)
Statut	Associé
Privilèges	Obligation de garde
	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type A
	Hospitalisation
	Consultations externes en réadaptation
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	URFI Saint-Bruno
Autre lieu de pratique CISSSMO	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-18

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Patrice Guay – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Patrice Guay, pédiatre (98229)
Statut	Conseil
Privilèges	Consultations externes en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR Granby
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-19

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Hélène Guillemette – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Hélène Guillemette, pédiatre (82371)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées et réadaptation en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	CMR St-Jean et écoles spécialisées (St-Jean)
Autre lieu de pratique CISSSMO	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-20

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Reggie Hamdy – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Reggie Hamdy, chirurgien orthopédiste pédiatrique (92361)
Statut	Conseil
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-21

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jocelyn Lavigne – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Jocelyn Lavigne, pédiatre (87237)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées et réadaptation en
	pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	CMR Longueuil et St-Hubert
Autre lieu de pratique CISSSMO	Maison Desjardins
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-22

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Caroline Loignon – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Caroline Loignon, omnipraticienne (92079)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC Haute-Yamaska (CIUSSSE)
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-23

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Pierre Marois – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Pierre Marois, médecine physique et de réadaptation (76384)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations en réadaptation - pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	CMR St-Hyacinthe et écoles spécialisées (St-Hyacinthe)
Autres lieux de pratique CISSSMO	CMR Sorel et Longueuil
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Avec les recommandations suivantes :

- Compléter le formulaire de renouvellement du statut et des privilèges
- Fournir les preuves d'EMC dans un délai de 3 mois

Résolution CA20161130-12-24

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Nathalie Perreault – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Nathalie Perreault, médecine physique et de réadaptation (93093)
Statut	Actif
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CMR St-Hubert (SAT)
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-25

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Mailan Pham – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Mailan Pham, omnipraticienne (98462)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Hôpital Pierre-Boucher (CISSSME)
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Avec la recommandation suivante :

Compléter le formulaire de renouvellement du statut et des privilèges

Résolution CA20161130-12-26

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Henri Poirier – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Henri Poirier, omnipraticien (65155)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation Rouville (CISSSMC)
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-27

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Lucie Roy – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Lucie Roy, omnipraticienne (87288)
Statut	Conseil
Privilèges	Obligation de garde
	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC Haute-Yamaska (CIUSSSE)
Autre lieu de pratique CISSSMO	URFI St-Bruno
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-28

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Serge Thoméré – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Serge Thoméré, omnipraticien (11162)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations externes service d'aides techniques
	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type A
	Obligation de garde - Hospitalisation
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	URFI St-Bruno
	URFI St-Hyacinthe
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-29

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Yves Tremblay – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Yves Tremblay, pédiatre (71301)
Statut	Actif
Privilèges	Consultations externes
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	Clinique régionale d'évaluation des troubles complexes du
	développement Longueuil
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-30

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Patrice Trottier – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Patrice Trottier, omnipraticien (85046)
Statut	Actif
Privilèges	Hospitalisation
	Consultations externes programme traumatologie adultes
	Consultations externes service d'aides techniques
	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques
	Obligation de garde
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	URFI St-Hyacinthe
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2016

Résolution CA20161130-12-31

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Catherine Wauquaire – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Catherine Wauquaire, omnipraticienne (12732)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC Sorel-Tracy (CISSSME)
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-32

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Catherine Beauce – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Catherine Beauce, omnipraticienne (07233)
Statut	Actif
Privilèges	Privilèges généraux en réadaptation pour les services résidentiels et les services ambulatoires
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage - Maison William
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-33

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Fiorella Fantini – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Fiorella Fantini, omnipraticienne (95382)
Statut	Associé
Privilèges	Programme de dépendance aux opioïdes
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage - St-Hubert
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-34

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Éliane Lemire – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Éliane Lemire, omnipraticienne (94171)
Statut	Associé
Privilèges	Privilèges généraux en réadaptation pour les services résidentiels et les
	services ambulatoires
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage
Durée	Du 1er décembre 2016 au 21 décembre 2016

Résolution CA20161130-12-35

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Renée-Anne Patenaude – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Renée-Anne Patenaude, omnipraticienne (14730)
Statut	Associé
Privilèges	Programme de dépendance aux opioïdes
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage – St-Hubert
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-36

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Josée Trépanier – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Josée Trépanier, omnipraticienne (88173)
Statut	Associé
Privilèges	Suivi des patients avec déficience intellectuelle
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	SRSOR St-Jean
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-37

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Natalie Danyliuk – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de:

Nom	Natalie Danyliuk, omnipraticienne (15322)
Statut	Associé
Privilèges	Services de réadaptation en dépendance
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Foster
Durée	Du 1 ^{er} décembre 2016 au 30 septembre 2019

Résolution CA20161130-12-38

RENOUVELLEMENT DU STATUT AVEC MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Jean Desrochers – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges avec modification des privilèges de:

Nom	Jean Desrochers, omnipraticien (69157)
Statut	Conseil
Privilèges	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type B Obligation de garde au Virage Obligation de garde URFI St-Bruno (démission à compter du 1er janvier 2017) Admission pour le Virage
Départements	Réadaptation Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage - Sorel
Autres lieux de pratique	Centre d'hébergement Contrecoeur (CISSSME)
CISSSMO	CHSLD Durivage à St-Antoine (CISSSME)
Autre lieu de pratique temporaire	URFI St-Bruno
Durée	Du 1er décembre 2016 au 30 septembre 2019

Avec la recommandation suivante :

• Compléter le formulaire de renouvellement du statut et des privilèges

9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (19)

Résolution CA20161130-13-01

NOMINATION – Docteur Cosmin Ioncu – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Cosmin Ioncu:

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 6 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Cosmin Ioncu, psychiatre (13234)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	21 septembre 2016 au 20 septembre 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel :

- 2 lettres de recommandation
- Curriculum vitae

Résolution CA20161130-13-02

NOMINATION – Docteure Laurie Robichaud – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Laurie Robichaud;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 6 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Laurie Robichaud, urgentologue (16621)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	21 septembre 2016 au 20 septembre 2017

Résolution CA20161130-13-03

NOMINATION – Docteur Alexandre Sigouin-Duquette – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Alexandre Sigouin-Duquette;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 6 septembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Alexandre Sigouin-Duquette, omnipraticien (14649)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	21 septembre 2016 au 20 septembre 2017

Résolution CA20161130-13-04

NOMINATION – Docteure Melissa Ingrid Azoulay – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Melissa Ingrid Azoulay;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 18 octobre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Mélissa Ingrid Azoulay, radio-oncologue (16218)
Statut	Associé
Privilèges	Laboratoire, consultation en hémato-oncologie
Département	Hémato-oncologie
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	2 novembre 2016 au 1 ^{er} novembre 2017

Résolution CA20161130-13-05

NOMINATION – Docteure Lamiae Himdi – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Lamiae Himdi;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 18 octobre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Lamiae Himdi, oto-rhino-laryngologiste (16223)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieux de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autres lieux de pratique	CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
	Hôpital Anna-Laberge
Durée	27 septembre 2016 au 20 septembre 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention du document manquant au dossier professionnel :

• Lettre de recommandation

Résolution CA20161130-13-06

NOMINATION – Docteur Benjamin Phaneuf – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Benjamin Phaneuf ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Benjamin Phaneuf, omnipraticien (16313)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
	Médecine d'urgence
Départements	Médecine générale
	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20161130-13-07

NOMINATION – Docteur Mohamed Ali Abla – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Mohamed Ali Abla :

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Mohamed Ali Abla, omnipraticien (numéro à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel :

- Copie des certifications
- Preuve d'assurance responsabilité

Résolution CA20161130-13-08

NOMINATION – Docteure Stéphanie Lalande – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Stéphanie Lalande ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Stéphanie Lalande, omnipraticienne (16482)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20161130-13-09

NOMINATION – Docteure Emmanuelle Poirier – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Emmanuelle Poirier :

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Emmanuelle Poirier, omnipraticienne (16721)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
	Ultrasonographie
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20161130-13-10

NOMINATION – Docteure Mireille Sayegh – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Mireille Sayegh;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Mireille Sayegh, interniste (16698)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en soins intensifs, consultation en médecine interne et électrophysiologie
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît

Autres lieux de pratique CISSSMO	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion Hôpital Barrie Memorial
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20161130-13-11

NOMINATION – Docteur Dan Tuan Tran – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Dan Tuan Tran;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Dan Tuan Tran, interniste (15814)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en soins intensifs, consultation en médecine interne, électrophysiologie et ultrasonographie cardiaque
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Autres lieux de pratique CISSSMO	Hôpital du Suroît
	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Résolution CA20161130-13-12

NOMINATION – Docteur Ngoc Huy Nguyen– Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Ngoc Huy Nguyen;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Ngoc Huy Nguyen, omnipraticien (à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	RLS Vaudreuil-Soulanges
Durée	30 novembre 2016 au 29 novembre 2017

Et ce, conditionnellement à l'obtention du document manquant au dossier professionnel:

Évaluation du chef de département

Résolution CA20161130-13-13

NOMINATION – Docteur Louis Germain – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Louis Germain ;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Louis Germain, psychiatre (80066)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Cliniques externes de santé mentale de St-Constant
Autre lieu de pratique CISSSMO	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017

Résolution CA20161130-13-14

NOMINATION – Docteure Sandra Demers – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Sandra Demers :

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Sandra Demers, omnipraticienne (16243)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC Jardins-du-Québec (Napierville)
Durée	Du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017

Résolution CA20161130-13-15

NOMINATION – Docteure Oulayrack Vonphrachanh – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Oulayrack Vonphrachanh;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Oulayrack Vonphrachanh, omnipraticienne (16414)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017

Résolution CA20161130-13-16

NOMINATION – Docteure Natacha Kardous – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Natacha Kardous;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Natacha Kardous, omnipraticienne (16177)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation
	Médecine générale incluant hospitalisation et UMF
Départements	Obstétrique-gynécologie et Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017

Résolution CA20161130-13-17

NOMINATION – Docteure Aurélie Lauzier-Hudon – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Aurélie Lauzier-Hudon;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Aurélie Lauzier-Hudon, omnipraticienne (16264)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence et UHB
Département	Médecine d'urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017

Résolution CA20161130-13-18

NOMINATION – Docteure Olivia Marra – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Olivia Marra;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Olivia Marra, gynécologue (à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation, ultrasonographie, uro-gynécologie et cystoscopie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1er février 2017 au 31 janvier 2018

Résolution CA20161130-13-19

NOMINATION – Docteure Andréanne Pinault-Reid – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteure Andréanne Pinault-Reid;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Andréanne Pinault-Reid, gynécologue (16499)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation, ultrasonographie, uro-gynécologie et cystoscopie
Département	Obstétrique-gynécologie

Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 7 octobre 2016 au 6 octobre 2017

9.1.4 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (12)

Résolution CA20161130-14-01

MODIFICATION DU LIEU DE PRATIQUE – Docteure Geneviève Champoux – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Geneviève Champoux supervise le docteur Herma Messaoud dans le cadre de son tutorat de perfectionnement en urgence et SRV à l'Hôpital Barrie Memorial du 3 octobre 2016 au 24 février 2017;

CONSIDÉRANT que docteure Geneviève Champoux doit détenir des privilèges à l'Hôpital Barrie Memorial afin d'assumer ses fonctions de tutrice;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du lieu de pratique de:

Nom	Geneviève Champoux, omnipraticienne (04207)
Statut	Actif
Privilège	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît
Autre lieu de	Hôpital Barrie Memorial
Durée	3 octobre 2016 au 24 février 2017

Résolution CA20161130-14-02

MODIFICATION DU LIEU DE PRATIQUE – Docteure Josiane Gagnon – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Josiane Gagnon souhaite ajouter le Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc comme autre lieu de pratique à compter du 26 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du lieu de pratique de:

Nom	Josiane Gagnon, omnipraticienne (12171)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Médecine d'urgence
Départements	Médecine générale Urgence et UHB
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît

Autre lieu de pratique	Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
Durée	26 septembre 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20161130-14-03

MODIFICATION DU LIEU DE PRATIQUE – Docteure Andreea Paula lancu – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que la docteure Andreea Paula lancu souhaite ajouter le Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc comme autre lieu de pratique à compter du 14 août 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du lieu de pratique de:

Nom	Andreea Paula Iancu, omnipraticienne (06448)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Autre lieu de	Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
Durée	14 août 2016 au 28 février 2018

Résolution CA20161130-14-04

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Devin Hopkins – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le docteur Devin Hopkins souhaite qu'on lui retire ses privilèges à l'hospitalisation à compter du 1er juillet 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges de:

Nom	Devin Hopkins, omnipraticien (13595)
Statut	Associé
Privilèges	Médecine d'urgence Ultrasonographie
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît
Durée	1er juillet 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20161130-14-05

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteure Laurie Robichaud – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que la docteure Laurie Robichaud souhaite obtenir des privilèges en ultrasonographie à compter du 13 août 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'adjoint au chef du Département d'urgence et d'UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges de:

Nom	Laurie Robichaud, urgentologue (16621)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
	Ultrasonographie
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît
Durée	13 août 2016 au 20 septembre 2017

Résolution CA20161130-14-06

MODIFICATION DES PRIVILÈGES ET DU LIEU DE PRATIQUE – Docteure Nancy Rondeau – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que la docteure Nancy Rondeau souhaite obtenir des privilèges en médecine générale et ajouter le Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc comme autre lieu de pratique à compter du 19 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges et du lieu de pratique de:

Nom	Nancy Rondeau, omnipraticienne (98105)
Statut	Actif
	Médecine générale
Privilèges	Médecine d'urgence
_	Ultrasonographie
Départements	Médecine générale
	Urgence et UHB
Lieu de pratique	Hôpital du Suroît
Autre lieu de pratique	Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
Durée	19 septembre 2016 au 28 février 2019

Résolution CA20161130-14-07

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Dominique Dupuis – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Dominique Dupuis exercera également au sein du service de néphrologie de l'Hôpital du Suroît:

CONSIDÉRANT la recommandation du chef adjoint du département de médecine spécialisée du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Dominique Dupuis, néphrologue (15112)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation en néphrologie incluant dialyse
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSSMO	Hôpital du Suroît
Durée	Du 7 octobre 2016 au 30 juin 2017

Résolution CA20161130-14-08

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteur Jean-François Leroux – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a établi un protocole d'entente relatif à une garde commune en ORL entre ses sites de l'Hôpital Anna-Laberge et de l'Hôpital du Suroît, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Jean-François Leroux, ORL (95028)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSSMO	Hôpital du Suroît
Durée	Du 1 ^{er} septembre 2016 au 30 septembre 2018

Résolution CA20161130-14-09

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Catherine Tanguay-Renaud – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a établi un protocole d'entente relatif à une garde commune en ORL entre ses sites de l'Hôpital Anna-Laberge et de l'Hôpital du Suroît, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Catherine Tanguay-Renaud, ORL (13248)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autre lieu de pratique CISSSMO	CLSC et centre de services ambulatoires Vaudreuil-Dorion
	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} septembre 2016 au 28 février 2018

Résolution CA20161130-14-10

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Julie Guilbeault – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a établi un protocole d'entente relatif à une garde commune en ORL entre ses sites de l'Hôpital Anna-Laberge et de l'Hôpital du Suroît, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Julie Guilbeault, ORL (03326)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autre lieu de pratique CISSSMO	CLSC et centre de services ambulatoires Vaudreuil-Dorion
	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} septembre 2016 au 28 février 2018

Résolution CA20161130-14-11

AJOUT DE LIEU DE PRATIQUE – Docteure Marie-Laure Boursiquot – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-Laure Boursiquot désire cesser sa pratique au Centre d'hébergement de Châteauguay tout en conservant ses privilèges au Centre d'hébergement La Prairie;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'ajout du lieu de pratique de:

Nom	Marie-Laure Boursiquot, omnipraticienne (16071)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement La Prairie
Durée	Du 23 septembre 2016 au 31 mai 2017

Résolution CA20161130-14-12

MODIFICATION DE LIEU DE PRATIQUE PRINCIPAL – Docteure Elsa Maciagowski – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que la pratique principale de Docteure Elsa Maciagowski est désormais à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du lieu de pratique principal de:

Nom	Elsa Maciagowski, dermatologue (16538)	
Statut	Actif	
Privilèges	Consultation en dermatologie incluant hospitalisation	
Département	Médecine spécialisée	
Lieux de pratique principaux	Hôpital du Suroît	
	CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion	
Autre lieu de pratique CISSSMO	Hôpital Anna-Laberge	
Durée	Du 8 juillet 2016 au 30 juin 2017	

9.1.5 Non-renouvellements de statut et privilèges de médecins, dentistes et pharmaciens (4)

Résolution CA20161130-15-01

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Marie Darche – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Marie Darche, omnipraticienne, membre conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges d'obligation de garde à l'URFI de St-Bruno ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges venant à échéance le 30 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteure Marie Darche venant à échéance le 30 novembre 2016.

Résolution CA20161130-15-02

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Michel Décarie – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Michel Décarie, omnipraticien, membre conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges d'ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques au Centre d'hébergement de La Prairie ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges venant à échéance le 30 novembre 2016:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Michel Décarie venant à échéance le 30 novembre 2016.

Résolution CA20161130-15-03

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Simon Tinawi – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Simon Tinawi, médecin en médecine physique et de réadaptation, membre conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges en consultations externes au programme traumatologie adultes sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux, ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges venant à échéance le 30 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Simon Tinawi venant à échéance le 30 novembre 2016.

Résolution CA20161130-15-04

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jean-François Boivin – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Jean-François Boivin, médecin en santé publique et en médecine préventive, membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges au Centre de réadaptation en dépendance Le Virage, ne désire pas renouveler son statut et ses privilèges venant à échéance le 30 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut et des privilèges de Docteur Jean-François Boivin venant à échéance le 30 novembre 2016.

9.1.6 Démissions de médecins, dentistes ou pharmaciens (2)

Résolution CA20161130-16-01

DÉMISSION – Docteure Marie-France Stephenson – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-France Stephenson a débuté sa pratique en ORL le 1er août 2016 au sein de notre organisation;

CONSIDÉRANT que Docteure Marie-France Stephenson nous a remis sa démission effective le 23 décembre 2016 avant même d'entériner sa nomination:

CONSIDÉRANT qu'elle détient un poste au plan d'effectifs médicaux (PEM) au sein du Ministère de Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'installation de l'Hôpital Anna-Laberge;

CONSIDÉRANT que pour la retirer du PEM du MSSS, nous devons recevoir une résolution du conseil d'administration entérinant sa nomination et sa démission;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest :

1. Procède à la nomination de Docteure Marie-France Stephenson selon les modalités ci-dessous :

Nom	Marie-France Stephenson, ORL (16176)
Statut	Actif
Privilèges	Oto-rhino-laryngologie incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique CISSSMO	Hôpital du Suroît
Durée	Du 1er août 2016 au 22 décembre 2016

2. Accepte la démission de Docteure Marie-France Stephenson à compter du 23 décembre 2016.

Résolution CA20161130-16-02

DÉMISSION - Sophie Péloquin - Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Sophie Péloquin, omnipraticienne, membre conseil du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges de consultations service d'aides techniques, cliniques médicales spécialisées en pédiatrie et d'ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques au CMR de Sorel-Tracy, démissionne à compter du 31 octobre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016:

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Docteure Sophie Péloquin, à compter du 31 octobre 2016, pour la composante CMR de Sorel-Tracy.

9.1.7 Amendement à une résolution - #CA20160504-13-05

<u>Résolution CA20161130-17</u> (amendement à la résolution #CA20160504-13-05)

STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Didier Bloch – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Didier Bloch détient également des privilèges d'obligation de garde;

CONSIDÉRANT que Docteure Didier Bloch exerce sa pratique plutôt à l'URFI de Vaudreuil-Dorion et non au Centre d'hébergement de Vaudreuil;

CONSIDÉRANT la recommandation initiale du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 19 avril 2016 (RCECMDP-2016-04-19-13-26):

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016 pour que soit amendée la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 4 mai 2016 afin d'ajouter aux privilèges l'obligation de garde et de modifier le lieu de pratique;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 19 avril 2016 et approuve le statut et privilèges du médecin suivant comme suit :

Nom	Didier Bloch, omnipraticien (11630)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
_	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type A
	Obligation de garde
	Consultation externe
Départements	Médecine générale
-	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC de St-Polycarpe
Autre lieu de pratique CISSSMO	URFI de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 1 ^{er} juin 2016 au 31 mai 2018

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20160504-13-05 du 4 mai 2016.

9.1.8 Amendement à une résolution - #CA20160614-18-85

Résolution CA20161130-18 (amendement à la résolution #CA20160614-18-85)

STATUT ET PRIVILÈGES – Docteure Lucie Lacoste – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteure Lucie Lacoste fait également partie du département de réadaptation puisqu'elle détient des privilèges pour prescrire des ordonnances médicales pour l'attribution d'aides techniques type A;

CONSIDÉRANT la recommandation initiale du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016 (RCECMDP-2016-05-24-15-93) faisant abstraction de privilèges dans le département de réadaptation:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016 pour que soit amendée la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 24 mai 2016 afin d'ajouter le département de réadaptation aux privilèges;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 24 mai 2016 et approuve le statut et privilèges du médecin suivant comme suit :

Nom	Lucie Lacoste, omnipraticienne (02103)	
Statut	Actif	
Privilèges	Médecine générale	
_	Ordonnance médicale pour l'attribution d'aides techniques type A	
Départements	Médecine générale et Réadaptation	
Lieu de pratique principal	Centre d'hébergement de Châteauguay	
Autre lieu de pratique CISSSMO	Centre d'hébergement de St-Rémi	
Durée	Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018	

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20160614-18-85 du 14 juin 2016.

9.1.9 Amendement à une résolution - #CA20160217-04-124

Résolution CA20161130-19 (amendement à la résolution #CA20160217-04-124)

STATUT ET PRIVILÈGES – Docteur Ghislain Rivet – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que Docteur Ghislain Rivet détient également des privilèges de consultation en réadaptation et services d'aides techniques et URFI adultes;

CONSIDÉRANT que le lieu de pratique principal de Docteur Ghislain Rivet est au CLSC et centre ambulatoire Vaudreuil-Dorion:

CONSIDÉRANT que Docteur Ghislain Rivet détient d'autres lieux de pratique dans le centre intégré de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016 pour que soit amendée la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 2 février 2016 (RCETCMDP-2016-02-02-9-124);

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution initiale du comité exécutif du CMDP du 2 février 2016 et approuve le statut et privilèges du médecin suivant comme suit :

Nom	Ghislain Rivet, médecine physique et de réadaptation (12680)
Statut	Actif
Privilèges	Physiatrie
_	Consultations en réadaptation et service d'aides techniques et URFI
	adultes
Département	Réadaptation
Lieu de pratique principal	CLSC et centre ambulatoire Vaudreuil-Dorion
Autres lieux de pratique CISSSMO	Hôpital du Suroît
	CMR Châteauguay
	URFI Vaudreuil-Soulanges
Durée	Du 1 ^{er} mars 2016 au 28 février 2018

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20160217-04-124 du 17 février 2016.

9.1.10 Nomination des co-adjoints au chef du département de santé mentale

Résolution CA20161130-20

NOMINATION – Co-adjoints au chef du département de santé mentale – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le département de santé mentale est demeuré dépourvu de chef et d'adjoint au chef du département;

CONSIDÉRANT que les responsabilités du poste de chef de département sont exercées par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la nomination des docteurs Chantale Benoît et Éduard Milovan comme co-adjoints au chef du département de santé mentale du CISSSMO pour un premier mandat de 4 ans, soit du 30 novembre 2016 au 30 novembre 2020.

9.1.11 Nomination de l'adjoint au chef du département d'anesthésie-réanimation

Résolution CA20161130-21

NOMINATION – Adjoint au chef du département d'anesthésie-réanimation – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT le processus de mise en candidature pour la nomination des chefs de département et de leurs adjoints pour le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que le département d'anesthésie-réanimation est demeuré dépourvu d'adjoint au chef du département;

CONSIDÉRANT que la recommandation du chef du département d'anesthésie-réanimation et de la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 16 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la nomination du docteur Alex Cournoyer comme adjoint au chef du département d'anesthésie-réanimation pour un premier mandat de 4 ans, soit du 30 novembre 2016 au 30 novembre 2020.

9.1.12 Demande d'expertise externe à l'établissement par le médecin examinateur

Résolution CA20161130-22

DEMANDE D'EXPERTISE EXTERNE À L'ÉTABLISSEMENT PAR LE MÉDECIN EXAMINATEUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 47 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* le médecin examinateur peut avoir recours à un expert externe à l'établissement dans le cadre de l'examen d'une plainte ;

CONSIDÉRANT la demande du médecin examinateur en date du 22 novembre 2016 requérant l'accès une expertise externe dans le cadre de la plainte #2016-00847;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise le médecin examinateur à obtenir l'expertise externe nécessaire dans le cadre de l'examen de la plainte #2016-00847.

9.2 Affaires financières

9.2.1 Renouvellement de marge d'emprunt – ancienne composante CSSS Jardins-Roussillon

Résolution CA20161130-23

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE MARGE D'EMPRUNT - COMPOSANTE CSSS JARDINS-ROUSSILLON

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Jardins Roussillon doit recourir ponctuellement à des emprunts pour couvrir ses dépenses de fonctionnement à son fonds d'exploitation et qu'un montant maximal de 8 079 000 \$ dollars est requis pour la période du 8 janvier au 24 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE les niveaux d'emprunts sont gérés hebdomadairement afin d'assurer une utilisation optimale des liquidités et de limiter les charges d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a le pouvoir d'accorder les autorisations d'emprunt, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* et des articles 77.1 e 77.4 de la *Loi sur l'administration financière*;

CONSIDÉRANT QUE la composante CSSS Jardins Roussillon présente un solde de fonds déficitaire ajusté de 3,4 millions de dollars;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'autorisation d'emprunt au ministère de la Santé et des Services sociaux doit être approuvée par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 10 novembre 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

- Que le conseil d'administration autorise la demande d'emprunt du CISSS de la Montérégie-Ouest composante CSSS Jardins Roussillon au ministère de la Santé et des Services sociaux pour un montant maximal de 8 079 000 \$, afin de faire face à ses besoins de liquidités pour la période du 8 janvier au 24 juin 2017;
- Que le conseil d'administration autorise la signature d'une convention de crédit à intervenir entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et la Caisse centrale Desjardins;
- Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer la documentation nécessaire et à agir aux fins des présentes.

9.3 Affaires financières

9.3.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017

Résolution CA20161130-24

ADOPTION DE L'ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest a adopté l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 le 20 juin 2016;

CONSIDÉRANT les investissements de 2.1 M\$ en soutien à domicile;

CONSIDÉRANT QUE le 28 octobre 2016, le président-directeur général a reçu un addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 et que celui-ci doit être adopté par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage à donner suite aux priorités du Ministre, telles qu'énoncées dans ce document et dans la manière dont il utilise les crédits de développement 2016-2017 pour la production des services sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'À cette fin, le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage également à réaliser les investissements et la production additionnelle convenus afin de respecter les nouveaux engagements 2016-2017 du présent addenda et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le MSSS;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et le ministère de la Santé et des Services sociaux ;

ET

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer ladite entente.

9.3..2 Départ à la retraite de la directrice des ressources financières

Résolution CA20161130-25

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME SYLVIE MARLEAU, DIRECTRICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CONSIDÉRANT la lettre du 7 novembre 2016 de madame Sylvie Marleau mentionnant sa décision de quitter ses fonctions à titre de directrice des ressources financières pour la prise effective de sa retraite le 7 janvier 2017;

CONSIDÉRANT l'article 173 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS) à l'effet que le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs et qu'il revient au conseil d'administration d'accepter sa démission:

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest accepte le départ à la retraite de madame Sylvie Marleau à titre de directrice des ressources financières à compter du 7 janvier 2017;

ET

De mandater le président-directeur général pour amorcer le processus de recrutement à ce poste.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

11. Documents déposés pour information

11.1 Portfolio des services médicaux – document final pour le ministère de la Santé et des Services sociaux Dépôt à titre d'information du document final portant sur le portoflio de l'organisation des services médicaux au CISSS de la Montérégie-Ouest, document déposé récemment au ministère de la Santé et des Services sociaux.

11.2 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 21 août au 15 octobre 2016

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$.

La liste des engagements financiers supérieur à 1 M\$ est donc soumise aux membres pour la période du 21 août au 15 octobre 2016.

11.3 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique P1-P7

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation sur les infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (périodes 1 à 7).

11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 17 septembre au 25 novembre 2016

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 17 septembre au 25 novembre 2016		
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)	
Lettre du vérificateur général du Québec – Application des recommandations en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement	2016-11-11	
CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN		
Suivi du rapport d'intervention du Protecteur du citoyen (14-12900)	2016-11-22	
Plan d'action pour l'implantation des recommandations – Rapport d'intervention du 26 ac 2016 (14-12900)	2016-11-08	
Conclusions du Protecteur du citoyen (16-06567 – Plainte 2015-00007)	2016-10-26	
Conclusions du Protecteur du citoyen (16-06994 – Plainte 2016-00247)	2016-10-24	

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 17 septembre au 25 novembre 2016	
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)
Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 17 septembre au 25 novembre 2016	Journalière lorsque disponit
Transmission du formulaire pour le transfert électronique de fonds (rémunération des frais de déplacement des administrateurs)	2016-11-21
Publicité – Séance publique d'information annuelle du CA	2016-11-10
Invitation à la séance publique d'information annuelle du CA	2016-11-10
Communiqué - Déploiement du Centre de répartition des demandes de services (CRDS) de la Montérégie	2016-10-24
Mise à jour - Liste des coordonnées confidentielles des administrateurs	2016-10-17

Bulletin Zoom sur le CA – Séance du 21 septembre 2016	2016-10-12
Communiqué – Nomination de Madame Madeleine Himbeault Greig au CA	2016-10-12
Communiqué - Les conseils professionnels permanents du CISSSMO : des	2016-10-12
partenaires essentiels	
Suite de la conférence téléphonique du 28 septembre 2016 - Démarche Optilab	2016-09-30
Mise à jour - Objectifs organisationnels prioritaires 2016-2017	2016-09-22
Mise à jour – Formulaire demande de remboursement des administrateurs	2016-09-20

12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration : Le 15 février 2017

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration le 15 février 2017.

13. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 21 h 46.

Claude Jolin Yves Masse Secrétaire

Rédigé par : Chantal Caviola

Conseillère cadre au bureau du président-directeur général

Volet conseil d'administration